AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1565
FR0011981968-FS0769

16 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2025, la société Barclays Capital Securities Limited[1] (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 10 septembre 2025, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, individuellement, 14 205 994 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et 4,32% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

À cette occasion, la société Barclays Plc **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 10 septembre 2025, 14 257 197 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,34% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droit de vote	**% capital**	**% droits de vote**
Barclays Bank Plc	51 203	0,02	0,02
Barclays Capital Securities Limited	14 205 994	5,003	4,32
Total Barclays Plc	**14 257 197**	**5,02**	**4,34**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 3 842 653 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 7 453 755 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 6 514 329 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 24 octobre 2025 et le 6 mai 2027, (ii) 769 274 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference* » à dénouement en espèces, sans échéance, et (iii) 170 152 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 10 février 2027 et le 17 mai 2027.

[1] Contrôlée par la société Barclays Plc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 651 783 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.